

Informations Complémentaires

Rentrée 2018 - 2019

Ecole Municipale de Musique (EMM) de La Roche-sur-Foron

Mise à jour des fiches de réinscription

Sur votre dossier de réinscription, il est nécessaire de remplir, corriger, voire modifier les renseignements généraux (téléphones, adresses, courriel.....).

Reprise des cours de formation musicale et instrumentale

Reprise des cours la semaine du **lundi 9 septembre** suivant les nouveaux horaires.

Petits Rappels :

- **L'EMM délivre un enseignement musical complet composé d'un cours de Formation Musicale, d'un seul cours d'instrument et d'une pratique collective.**
- **La formation musicale ne peut être facultative qu'après obtention de l'examen de fin de premier cycle en instrument ET en formation musicale.**
- **Le troisième trimestre est un moment clef de l'école municipale de musique de La Roche-sur-Foron, des ateliers sont mis en place pour ouvrir les classes, préparer des projets, des spectacles, travailler sur des notions impossibles à organiser dans un cours individuel. Ce sont des moments où les élèves d'instruments différents peuvent se rencontrer et partager leurs expériences.**
Ces ateliers font dorénavant partie du cursus normal d'un élève de l'EMM et cela dès la deuxième année d'instrument.

La formation musicale et les orchestres en 2019/2020

Jardin

Eveil

FM 1C1 (Orchestres pilotes)

FM 1C2

FM 1C3

FM1C4

FM 1C fin (l'apprentissage des instruments étant décalé d'une année par rapport à la fm, les élèves passent en général leur fin de 1^{er} cycle à l'instrument et en fm la même année)

FM 2C1

FM 2C2

FM 2C BEM

Pour conserver la dynamique des projets des ORJ, une répétition globale par mois a été planifiée, en général le mercredi de **18h30 à 19h30**. Les orchestres concernés sont : 1C4/1Cfin/2C2 et orchestre à cordes.

Dates importantes de L'EMM 2019/2020

Jeudi 5 septembre 18h30

réunion parents/professeurs

lundi 9 septembre

Reprise des cours

Dimanche 15 décembre 17h

Concert de Noël

Du 15 au 21 février 2020

Semaine « les bois à l'honneur »

Du 14 au 18 avril

Évaluations instrumentales (fin de cycle le samedi 18)

Du 25 au 29 mai

Évaluations formation musicale

Du 15 au 20 juin

Fête de la musique

Répétitions et concerts de l'orchestre globale ORJ:

mercredi 18 septembre

samedi 19 octobre (toute la matinée)

mercredi 20 novembre

mercredi 11 décembre

dimanche 15 décembre (concert)

mercredi 8 janvier

mercredi 5 février

mercredi 11 mars

mercredi 1 avril

mercredi 6 mai

mercredi 3 juin

mercredi 17 juin

Les smartphones ne sont pas les bienvenus dans les locaux et encore moins durant l'orchestre.

Prélèvements automatiques SEPA

Le règlement de la scolarité s'effectue par prélèvement automatique.

Au niveau de la facturation de la scolarité, celle-ci sera toujours divisée en trois parts égales, réparties sur les trois trimestres. Ce type de paiement, ne concernera cependant pas les droits d'inscription, ni les cotisations de location d'instrument.

Pour finaliser les modalités du système de règlement, il convient de nous adresser en retour, l'autorisation de prélèvement automatique accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

En souhaitant vivement que cette procédure satisfera le plus grand nombre d'entre vous, le service comptabilité se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Mandat de prélèvement SEPA	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) EMM la Roche-sur-Foron à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EMM la Roche-sur-Foron Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Référence unique du mandat :	Identifiant créancier SEPA :
Débiteur :	Créancier :
Votre Nom	Nom EMM la Roche-sur-Foron
Votre Adresse	Adresse 70 rue de l'égalité
Code postal	Code postal 74800 Ville La Roche-sur-Foron
Pays	Pays France
IBAN	<input type="text"/>
BIC	<input type="text"/>
A :	Paiement : <input checked="" type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel Le : <input type="text"/>
Signature :	
Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
Veillez compléter tous les champs du mandat.	

Règlement par CB

Si vous n'avez pas choisi le prélèvement SEPA, vous pourrez régler les frais de scolarité trimestriel par carte bancaire.

Adresse postale

Ecole Municipale de Musique
BP 130
74805 La Roche-sur-Foron

Adresse mail

emmlarochesurforon@gmail.com

Contact téléphonique

04 50 25 93 94 ou accueil mairie 04 50 25 90 00